

1901-1991

LA FANFARE DE RIMOUSKI ou L'HARMONIE DE RIMOUSKI FÊTERAIT SES 90 ANS DE FONDATION CETTE ANNÉE

par Gabriel LANGLOIS, prêtre

Le dernier procès-verbal de l'Harmonie de Rimouski date du 4 décembre 1967. M. Maurice Charette en était le dernier directeur musical. Celui-ci est décédé à Rimouski à l'été 1991. En préparant un travail sur les corps musicaux du Séminaire de Rimouski, je me suis souvenu qu'il existait aussi une fanfare à Rimouski.

Souvenir d'enfance d'abord. En 1928, mes parents demeuraient alors sur la rue St-Paul au deuxième étage du long bâtiment de M. Arsène Michaud, entrepreneur de pompes funèbres - (édifice disparu aujourd'hui, mais qu'on pourrait situer entre le restaurant «La Vieille Demoiselle» et le «Bar-Pub»). La ville y tenait ses séances du conseil municipal et c'est là que nous, les jeunes, allions voir et entendre pratiquer les membres de la fanfare. Grâce à l'épouse de M. Maurice Charette (Yolande Truchon) qui a eu l'amabilité de me remettre un registre des procès-verbaux de ce corps musical et des découpages de journaux recueillis par son mari, j'ai pu connaître la date de fondation de la Fanfare de Rimouski et deux articles qui forment le contenu de ce qui suit.

«L'Harmonie de Rimouski, fondée il y a 60 ans, veut élargir ses cadres», par Jean-Paul Guevin et «Magnifique travail de l'Harmonie de Rimouski», par Roger Rioux. Ces deux écrits sont extraits du Progrès du Golfe et du Le Soleil vers les années 1960.

C'est le 5 mars 1901 que le maire de Rimouski, M.R.-A. Drapeau, fit connaître officiellement sous la raison sociale de «La Fanfare de Rimouski», un groupe de musiciens tenaces et pleins de bon vouloir. Ils avaient comme chef de file et directeur musical, Me.Ls.-de-Gonzague Belzile, notaire, père

de Me Gleason Belzile, qui fut, pendant plusieurs années, député fédéral dans le comté de Rimouski. À cette époque, ce corps musical se composait de 12 membres. Citons ici les noms de ces pionniers : le notaire Ls.-de-Gonzague Belzile, MM. P.E. Raymond, Emmanuel D'Anjou, Georges D'Auteuil, Martin Lepage, Alphonse Fournier, Germain Côté, Émile Lauzier, Henri Roy, Edgar Courchesne, Édouard Lepage et Michel Pineau.

En 1903, la milice réclama les services de la Fanfare. On la vit alors porter fièrement l'uniforme à tunique rouge et à pantalon bleu marin de la Fanfare du Royal 22ième Régiment. Plus tard, M. Hector Labelle, brillant organiste succéda à Me Belzile comme direc-

teur musical de la Fanfare. Vers 1910, M. Alphonse Fournier en assumait la direction. La Fanfare connut alors une ère de prospérité. En 1928, elle était à la gare du Canadien National pour accueillir Mgr G. Courchesne, nommé 4ième évêque de Rimouski. En 1929, lors du centenaire de la ville de Rimouski, elle organisa maints concerts¹. (Il s'agit du Centenaire de la paroisse de St-Germain de Rimouski).

J'ai trouvé dans les procès-verbaux de la ville de Rimouski pour l'année 1929, une résolution du Conseil de Ville attribuant à la Fanfare un montant de 200 \$ en vue de ces fêtes.

En 1935, le Dr. Powers en assumait la direction et en 1938, il



céda le pupitre à l'abbé Antoine Perreault. Cette année-là la Fanfare participa au grand festival musical de Rivière-du-Loup. Maître de chapelle à la cathédrale de Rimouski, l'abbé Perreault dut quitter bientôt la direction de la Fanfare pour s'occuper davantage du chant grégorien. Feu Lucien Deschênes prit alors la succession. La Fanfare se fit entendre au Festival des Fanfares de Kénogami ; également, lors de la bénédiction des trois bateaux de la Cie de Transport du Bas-St-Laurent.

C'est vers 1942 que M. Deschênes dut s'absenter de notre ville. M. Lucien Robitaille, trompettiste, devint directeur. Sous sa direction, plusieurs soirées récréatives furent organisées dans la région. En 1950, lourdement éprouvée par la conflagration (La Nuit Rouge), la Fanfare dut suspendre temporairement ses activités pour les reprendre l'année suivante. À cet effet des souscriptions furent organisées pour défrayer l'achat de costumes et d'instruments. On en profita pour adopter un nouvel habillement composé d'un pantalon ou jupe vert, d'un veston et d'une casquette rouge.

Durant l'année 1952, M. Robitaille céda la direction à M. Gérard Ross, trompettiste et ex-directeur de la Fanfare d'Amqui. M. Ross dirigea jusqu'en 1955. C'est sous sa direction que le costume actuel fit son apparition. À l'été 1954, la Fanfare de Rimouski donna plus de 60 concerts².

Déjà plusieurs groupements musicaux s'étaient formés dont la Fanfare de Trois-Pistoles, sous la direction du Notaire J. H. Rousseau, en 1900, celle d'Amqui en 1902, celle de Mont-Joli en 1912, l'Harmonie de Matane en 1938 et celle de Rivière-du-Loup en 1915³.

À l'automne de 1955, M. Maurice Charette monta au pupi-

tre. Brillant clarinettiste, M. Charette est le neveu de l'abbé Antoine Perreault, ancien directeur de la Fanfare et directeur de l'Orchestre St-Charles au Séminaire de Rimouski. En 1956, la Fanfare organisa un festival musical à l'occasion de son 55ième anniversaire. Le 14 juin 1959, la raison sociale du corps musical fut changé pour l'Harmonie de Rimouski. Ce changement définissait plus à propos cette organisation qui possède toutes les caractéristiques d'une harmonie⁴.

Depuis quelques mois, à cause de ses nombreuses occupations, M. Charette a dû forcément quitter les cadres de l'Harmonie. Il a consacré beaucoup de temps aux jeunes pour leur formation musicale.

Le commencement de 1961 fut marqué par l'arrivée de M. Joseph Levasseur comme directeur musical par intérim. M. Levasseur est professeur du Séminaire de Rimouski⁵.

L'Harmonie de Rimouski connut des difficultés financières au cours des dernières années. «L'Harmonie de Rimouski, selon sa charte, est une corporation sans actions, constituée sous l'autorité des clubs de récréation (S.R.Q. Chapitre 304)⁶». Ainsi dans le Livre des procès-verbaux nous lisons à un moment donné «qu'une cotisation de 1 \$ par mois soit demandée aux membres (12 août 1965) et de 2,50 \$ pour les membres élèves». «L'Harmonie de Rimouski bénéficiera d'une subvention de 500 \$ de la part du Conseil de Ville. Par l'entremise de son président, M. Réal Vézina, l'Harmonie avait au préalable présenté aux autorités municipales que ses besoins justifiaient une subvention de 1000 \$ pour 1960. Les responsables diminuent de moitié, volontairement, leur rétribution».

En passant, soulignons que M. Réal Vézina fut président durant quinze ans. M. l'abbé Yves-Marie Dionne est nommé aumônier du corps musical. Celui-ci était membre de l'Orchestre St-Charles et de l'Harmonie Ste-Cécile du Séminaire de

Rimouski.

Quelques notes amusantes sont inscrites dans certains procès-verbaux (10 février 1966) :

Les Chevaliers de Colomb ont promis d'octroyer 50 \$ à l'Harmonie. Peut-être faudra-t-il le leur rappeler...; pour la parade de la St-Jean-Baptiste (24 juin 1966), il nous faut un tambour-major. M. Charette demande à M. Rosaire Lebrun s'il y aurait possibilité d'emprunter le tambour-major de celui des Cadets de l'Armée. La demande acceptée à la condition que le tambour-major porte l'uniforme de l'Armée plutôt que celui de l'Harmonie.

M. René Asselin jr, conseiller, passe la remarque que certains élèves (de l'Harmonie) négligent leurs devoirs scolaires donnant pour raison à leur professeur qu'ils sont à (pratiquer) à l'Harmonie la veille. «Il ne faudrait pas que cette fausse raison nuise à l'Harmonie» (10 février 1966)⁷.

Dans une Tribune Libre parue dans l'Écho du Bas-St-Laurent en novembre 1958, sous le pseudonyme de Talion, un lecteur écrit :

Pourquoi la Fanfare de Rimouski ne faisait-elle pas partie de la parade de l'Armistice, le 10 novembre?... Selon moi, cela aurait été la meilleure façon de représenter la Ville auprès du monument des Braves. À ce que j'ai appris les membres de cette Fanfare ne sont pas payés ; alors ne croyez-vous pas que cela aurait été une bonne manière de leur prouver que leurs efforts ne sont pas inutiles et qu'ils sont appréciés à leur juste valeur?

Sous le pseudonyme de Varda un autre lecteur répond :

Comme Talion j'ai trouvé ridicule de voir dans ce défilé une fanfare d'une localité voisine, alors



que nous avons, c'est mon humble avis, beaucoup mieux chez-nous. ... D'après la lettre d'invitation, adressée à la Fanfare (de Rimouski), que j'ai eu l'avantage de consulter, les organisateurs ont demandé à nos musiciens locaux de faire, ce qu'on appelle en terme radiophonique, de la continuité, c'est-à-dire, faire de la musique pour couvrir le temps... faire le bruit nécessaire à attirer les gens près du monument des Braves entre 2h30 et 3h00.

Après avoir laissé la place «les musiciens devaient regarder le défilé sans nuire à la Fanfare participante. Il semblerait que les musiciens du défilé étaient attachés au Régiment régional (de Mont-Joli?).

Il fut un temps où l'Harmonie de Rimouski (vers 1951) avait ses quartiers au Jubé de la chapelle de St-Robert-Bellarmin pour les exercices hebdomadaires. En ces années m'affirme Mlle Henriette Blais, de douze à quatorze dames et jeunes filles faisaient partie du corps musical de Rimouski. Comme les hommes étaient membres de la Réserve (Armée), ils étaient payés. Pour compenser, la direction de l'Harmonie offrit

à ces dernières une semaine de vacances musicales au Collège Royal St-Jean-sur-Richelieu.

Voici quelques détails tirés du fichier de l'Harmonie de Rimouski (1965)⁸. J'ai trouvé les noms de 54 membres de l'Harmonie, dont plusieurs jeunes de 12 à 16 ans. Sept membres sont propriétaires de leur instrument. Il y a : neuf saxophones et saxo ténor, onze clarinettes, sept percussions, deux flûtes, onze trompettes, trois barytons, quatre lyres, quatre trombones et deux basses. Trois membres d'une même famille font partie de l'Harmonie : Alphonse Blais : 30 ans de théorie et de pratique à St-Romuald, Henriette Blais : 10 ans de théorie chez Thérèse Janelle et Louise Sirois, membre de la chorale de St-Robert pendant cinq ans et 12 ans de pratique comme clarinettiste, joue du piano, Maurice Blais : préposé à l'entretien et magasinier. Il y a aussi Napoléon Côté : trois ans de théorie, 26 ans comme trompettiste, joue de l'accordéon, batterie et instruments à corde et à vent, Désiré Fournier : huit ans avec la Fanfare, membre de la chorale de Nazareth pendant 19 ans, joue du piano et accordéon depuis 10 ans.

Voilà en résumé l'histoire de la Fanfare et de l'Harmonie de la Ville de Rimouski. L'Ensemble Antoine Perreault

semble prendre la relève depuis 1985.

Rimouski, 14 août 1991.

NOTES

1. Jean-Paul Guevin, «L'Harmonie de Rimouski, fondée il y a 60 ans, veut élargir ses cadres», *Progrès du Golfe*, (1960).
2. *Ibid.*
3. Roger Rioux, «Magnifique travail de l'Harmonie de Rimouski», *Le Soleil*, (1960).
4. Jean-Paul Guevin, *op. cit.*
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. **Registre des procès-verbaux de l'Harmonie de Rimouski.**
8. Les fiches sont signées par Réal Lepage, secrétaire.